

RHNe

Réseau Hospitalier Neuchâtelois

Ergothérapie ambulatoire en pédiatrie

« L'ergothérapie est une profession centrée sur le développement et le maintien de la capacité d'agir des personnes. Elle contribue à l'amélioration de la santé et de la qualité de la vie. Elle facilite la participation à la société en permettant de prendre part aux activités quotidiennes. »

Définition de l'ergothérapie selon l'Association Suisse des Ergothérapeute (ASE)

Les différents types de prise en charge:

- Troubles de développement sensori-moteur (atteinte congénitale, polyhandicap...)
- Troubles des apprentissages (dyspraxie, dyscalculie...)
- Traitements précoces des troubles d'acquisition de la coordination (TAC)
- Ortho-pédiatrie (trouble de la posture ...)
- TDA/H (Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité)

Tia, 6 ans, a des difficultés d'écriture, elle bouge tout le temps sur sa chaise et peine à écouter la maîtresse.



Quand un enfant éprouve et montre des difficultés motrices et/ou exécutives dans les habilités que lui demande la vie de tous les jours.

Thomas, 5 ans, ne parvient toujours pas à utiliser ses services lors des repas, il met souvent ses T-shirts à l'envers et après l'école il est presque toujours épuisé.

Diego, 3 ans, a un retard de développement car bébé il était très malade et souvent dans les hôpitaux.













Que l'enfant tende vers plus d'autonomie et d'indépendance au quotidien, au niveau scolaire ou personnel

Que l'enfant prenne sa place et croie en lui

Comment?

Par un bilan initial des habilités et impacts fonctionnels, incluant une évaluation des facteurs environnementaux humains et matériels.

Suivi d'une indication, selon les besoins, de séance de traitement d'ergothérapie, basée sur la stimulation neurosensorielle, rééducative et/ou cognitive.

Mais aussi à travers la mise en place de matériels adaptés et/ou moyens de compensations.

Mais aussi...

Une prise en charge centrée sur l'enfant

Une alliance thérapeutique porteuse

Des objectifs communs et partagés

Pour un développement optimum



Le traitement ergothérapeutique est pris en charge par les assurances sociales et les caisses maladies, à condition qu'il soit prescrit par un médecin.

Contacts

Du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00 tél. 079 559 47 24

Adresse

Réseau hospitalier neuchâtelois - Couvet Rue de l'Hôpital 4 2108 Couvet